

L'action communautaire autonome : un travail politique non partisan



Le rôle et la mission des organismes d'action communautaire autonome sont foncièrement politiques. Toutefois, on confond trop souvent le terme politique avec la politique partisane qui réfère aux partis politiques. Les activités des organismes en action communautaire autonome doivent s'exercer en dehors des partis politiques.



On ne devrait donc pas, par exemple, utiliser les ressources d'un organisme pour faire la promotion ou pour soutenir l'élection d'une personne ou d'un parti politique.

#electionsmunicipales2021

